

Inégalités de revenus en Afrique coloniale: Méthodes et histoire

Federico Tadei

Université de Barcelone

1. Introduction

En 2021, un individu en Europe gagnait en moyenne 33 722 € par an. En Afrique subsaharienne, corrigé des différences de coût de la vie, le revenu moyen était de 5 474 €, soit plus de six fois moins. Les différences de revenu moyen entre les pays sont considérables, mais elles cachent une autre source essentielle de disparité: les différences *entre les individus* au sein d'un même pays. En effet, près de 70 pour cent de l'inégalité mondiale des revenus entre les individus s'explique par les différences de revenus entre les individus qui vivent dans le même pays. Seuls 30 pour cent de ces inégalités s'expliquent par les différences de revenu annuel moyen entre les pays (voir le Rapport sur les inégalités dans le monde 2022, résumé, figure 6).

En Afrique subsaharienne, en 2021, les 10 pour cent les plus riches de la population gagnaient 55 pour cent du revenu total, tandis que les 50 pour cent les plus pauvres en gagnaient moins de 10 pour cent. Le revenu moyen des 10 pour cent les plus riches était de 30 337 € par an, tandis que le revenu des 50 pour cent les plus pauvres était de 1 004 € (calculs effectués à partir de [World Inequality Database](#)). Ainsi, la différence de revenus entre les 10 pour cent les plus riches et les 50 pour cent les plus pauvres en Afrique subsaharienne (un ratio de 30) est nettement plus importante qu'entre un Européen moyen et un Africain moyen (un ratio de 6).

Il peut y avoir de nombreuses raisons de se préoccuper de l'inégalité des revenus. L'une des plus convaincantes est que les niveaux d'inégalité peuvent avoir un impact sur les taux de pauvreté, la croissance économique et le niveau de vie en général. Il a été démontré que la croissance du PIB est plus fortement corrélée à la réduction de la pauvreté dans les pays où les niveaux d'inégalité initiale sont plus faibles. En effet, les pays d'Afrique subsaharienne présentent des variations substantielles dans leur niveau d'inégalité, allant de sociétés relativement égalitaires en Afrique de l'Ouest à des économies très inégales en Afrique centrale, orientale et austral. En 2021, la part du revenu total obtenue par les 10 pour cent d'individus les plus riches variait de 47 pour cent en Afrique de l'Ouest à 53 pour cent en Afrique de l'Est, 60 pour cent en Afrique centrale et 65 pour cent en Afrique austral. Le ratio du revenu moyen des 10 pour cent les plus riches par rapport au revenu moyen des 50 pour cent les plus pauvres était de 19 en Afrique de l'Ouest mais de 56 en Afrique austral.

Une autre façon d'évaluer l'hétérogénéité de l'inégalité en Afrique est d'examiner l'indice de Gini, un indicateur allant de 0, lorsque la société est entièrement égalitaire, à 1, lorsque

l'inégalité est maximale (nous verrons plus de détails sur cette mesure dans la section 3). Le tableau 1 présente les Gini moyens pour 2013-2022 dans les différentes régions du monde, ainsi que leurs écarts types, leurs coefficients de variation (le rapport de l'écart type divisé par la moyenne) et leurs valeurs minimales et maximales. Non seulement l'Afrique subsaharienne a l'un des Gini moyens les plus élevés au monde (après l'Amérique latine), mais elle a aussi la plus grande variation de Gini entre les pays parmi toutes les régions du monde.

Tableau 1: Gini dans les régions du monde, 2013-2022

	Moyenne	Ecart-type	Coeff. De Variation.	Min	Max
Asie de l'Est et Pacifique	0.35	0.06	0.16	0.22	0.54
Europe et Asie centrale	0.34	0.06	0.17	0.21	0.57
Amérique latine et Caraïbes	0.46	0.05	0.11	0.31	0.60
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0.36	0.05	0.15	0.25	0.60
Amérique du Nord	0.40	0.06	0.14	0.28	0.52
Asie du Sud	0.36	0.06	0.17	0.28	0.54
Afrique subsaharienne	0.44	0.11	0.25	0.28	0.72
Monde	0.36	0.07	0.19	0.21	0.72

Source: élaborations à partir de UNU-WIDER (novembre 2023).

Qu'est-ce qui explique l'écart entre les pays, dont certains présentent des inégalités de revenus modestes et d'autres comptent parmi les plus inégaux du monde? Pourquoi certains pays d'Afrique subsaharienne sont-ils tellement plus inégaux que d'autres?

Certains chercheurs pensent qu'il faut en chercher les causes dans le passé de l'Afrique. Un groupe d'études met en lumière des tendances à plus long terme, des héritages précoloniaux et leur impact sur les structures sociales africaines. La traite transatlantique des esclaves a influencé les premiers niveaux d'inégalité. Tous les pays africains n'ont pas été touchés de la même manière par ce commerce, mais la généralisation de l'esclavage a permis aux élites locales d'accumuler des revenus et des richesses, soit en vendant directement des personnes réduites en esclavage, soit en profitant de leur travail dans la production de cultures commerciales. Cela pourrait entraîner des conséquences potentielles à long terme sur les niveaux d'inégalité actuels. Les recherches menées par Nathan Nunn suggèrent en fait que la traite des esclaves pourrait avoir influencé les résultats actuels, à la fois en termes de niveau de revenu global et en termes de structures sociales qui affectent sa distribution.

Malgré leur attrait théorique, il est très difficile de vérifier empiriquement les explications précoloniales de l'inégalité en Afrique, car nous ne disposons pas de données cohérentes sur la distribution des revenus ou des richesses pour la période antérieure de l'histoire du continent. La disponibilité des données s'est accrue ces derniers temps, ce qui a poussé les chercheurs à se pencher sur le rôle de la colonisation en tant que facteur déterminant de l'inégalité. Selon ces théories, la mise en œuvre hétérogène du régime colonial, en interaction avec les conditions locales héritées de la période précoloniale, aurait placé les pays africains sur des voies

différentes en matière d'inégalité, qui persisteraient jusqu'à aujourd'hui. D'autres chercheurs, cependant, ne sont pas d'accord et affirment que l'attrait des explications coloniales pour les niveaux d'inégalité actuels est beaucoup plus limité, suggérant que nous devrions plutôt reconnaître les changements d'inégalité qui se sont produits pendant et après l'ère coloniale.

Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse d'étudier le passé colonial pour tester des hypothèses sur l'origine de l'inégalité actuelle ou simplement de s'intéresser à l'évolution de l'inégalité des revenus au fil du temps, il est intéressant d'analyser les schémas et les moteurs de l'inégalité pendant la période coloniale.

2. Les moteurs de l'inégalité des revenus sous le régime colonial

Pour aborder ces questions, il convient tout d'abord d'identifier certains facteurs susceptibles d'avoir affecté l'inégalité pendant la période coloniale. Certaines théories mettent l'accent sur le rôle des colons européens et des sociétés commerciales et concessionnaires appartenant à des expatriés. Dans de nombreuses colonies, les colons contrôlaient une grande partie des revenus provenant de l'exportation des cultures commerciales, bénéficiaient d'investissements plus importants dans les biens publics (amélioration de la santé et de l'éducation), percevaient des salaires plus élevés que la majorité de la population africaine et disposaient d'un plus grand pouvoir politique, ce qui se traduisait par de plus grandes possibilités de revenus. Dans le même temps, dans de nombreuses colonies, des institutions coercitives telles que le travail forcé ont encore réduit les salaires versés aux travailleurs africains. De même, la culture obligatoire et les pratiques commerciales monopolistiques ont fait baisser les prix que les producteurs africains pouvaient obtenir pour leurs récoltes.

Une autre source d'inégalité pendant la période coloniale peut être liée aux forces économiques, en particulier à la diffusion du capitalisme. Certains chercheurs suggèrent que l'inégalité dans l'Afrique coloniale a augmenté en raison de la structure duale des économies africaines et de la différence croissante entre le secteur "traditionnel", basé sur l'agriculture de subsistance, et le nouveau secteur "moderne", basé sur l'exportation de cultures de rente. Cependant, il est important de noter que tous les chercheurs ne sont pas d'accord avec cette interprétation. La distinction entre un secteur "traditionnel" et un secteur "moderne" n'est pas claire. Souvent, les agriculteurs africains combinaient cultures de rente et production de subsistance. En outre, il peut être trompeur de considérer l'émergence du capitalisme comme un produit de l'ère coloniale, car les économies africaines ont commencé à se tourner vers l'exportation de cultures de rente bien avant la colonisation officielle. Cette transition a pu avoir des effets différents sur l'inégalité des revenus, principalement en raison des conditions et des institutions locales. Les produits à forte intensité de capital, tels que les minerais ou le bétail, augmenteraient davantage les inégalités que les produits à forte intensité de main-d'œuvre, tels que les arachides ou le coton. En outre, lorsque des colons expatriés ou des entreprises participent à la production ou à la commercialisation des cultures, l'inégalité peut également s'accroître au-delà des frontières raciales. Pour évaluer ces théories, nous avons besoin d'un moyen de mesurer l'inégalité des

revenus. Quels indicateurs pouvons-nous utiliser? Et quelles sont les données disponibles pour estimer l'inégalité pendant la période coloniale?

3. Comment mesurer l'inégalité des revenus pendant la période coloniale?

3.1. Quels indicateurs?

Pour évaluer l'inégalité, on peut utiliser différentes mesures. Les plus courantes sont l'indice de Gini, les parts de revenus, le ratio d'extraction des inégalités et l'indice de Theil. L'annexe de ce chapitre explique comment tous ces indicateurs d'inégalité peuvent être calculés.

Indice de Gini

L'indice de Gini a été inventé par le statisticien italien Corrado Gini en 1912. Il est compris entre 0 et 1, une valeur de zéro représentant une situation où tous les individus ont le même revenu (égalité maximale), et une valeur de un représentant une situation où un individu a tous les revenus et tous les autres n'en ont aucun (inégalité maximale). Bien qu'il soit l'une des mesures d'inégalité les plus populaires, l'indice de Gini présente d'importantes limites. Tout d'abord, deux distributions de revenus très différentes peuvent donner le même indice de Gini. Deuxièmement, il n'est pas très sensible à ce qui se passe à l'extrémité de la distribution (changement de revenu pour les très riches).

Parts de revenus

Pour obtenir davantage d'informations sur la répartition des revenus, nous pouvons également mesurer l'inégalité en calculant la part du revenu total perçue par les x pour cent de personnes les plus riches ou les x pour cent de personnes les plus pauvres. L'inconvénient de ces mesures est qu'elles ne prennent pas en compte l'ensemble de la population. Cependant, elles mettent en évidence des aspects de l'inégalité qui ne sont pas pris en compte par le coefficient de Gini. Il s'agit des mesures les plus courantes:

- La *part des revenus des 0,1 %* 1 pour cent ou 10 pour cent *les plus riches de la population*.
- Le *ratio 20:20* est la part de revenu des 20 pour cent les plus riches divisée par la part de revenu des 20 pour cent les plus pauvres. L'avantage de cette mesure est qu'elle réduit l'influence des valeurs aberrantes dans les extrémités de la distribution.
- Le *ratio de Palma* est la part des revenus des 10 pour cent les plus riches divisée par la part des revenus des 40 pour cent les plus pauvres. Cette mesure est basée sur l'observation de l'économiste chilien Gabriel Palma selon laquelle l'inégalité au sein des pays tend à être déterminée par la différence entre les 10 pour cent les plus riches et les 40 pour cent les plus pauvres de la population. En comparaison, les 50 pour cent du milieu gagnent généralement environ 50 pour cent du revenu total.

Ratio d'extraction des inégalités

Une considération importante doit être faite lorsque l'on compare les indices de Gini de deux sociétés pour déterminer laquelle est la plus inégalitaire. Dans une société appauvrie, où la majeure partie de la population ne dispose que d'un revenu de subsistance, très peu de revenus peuvent être distribués de manière inégale. Au fur et à mesure que la société s'enrichit, le potentiel d'inégalité augmente également. C'est l'idée qui sous-tend le concept de *frontière de possibilité d'inégalité* de Branko Milanovic, Peter Lindert et Jeffrey Williamson. La frontière de possibilité d'inégalité exprime le Gini (l'inégalité) maximal possible observable dans une société compte tenu de son niveau de revenu. Pour évaluer correctement les différences d'inégalité entre des sociétés ayant des niveaux de revenus différents, nous devons comparer l'indice de Gini réel d'une société à son Gini maximal possible. C'est l'idée du *ratio d'extraction de l'inégalité* ou IER, qui est le rapport entre l'indice de Gini réel et l'indice de Gini maximal.

Indice de Theil

L'indice de Theil, développé par l'économiste Henri Theil en 1967, est une autre mesure de la distribution des revenus ou de l'inégalité au sein d'une population. Contrairement à l'indice de Gini, l'indice de Theil est plus sensible aux changements de revenus dans la queue de la distribution et moins aux changements dans le milieu. En outre, le Theil est particulièrement utile pour évaluer les sociétés où le revenu des individus est affecté par leur groupe social (par exemple, nobles et paysans, travailleurs ruraux et urbains, travailleurs dans différentes régions ou secteurs, etc.) Le Theil peut en effet être exprimé comme la somme de deux composantes: la composante intra-groupe, qui mesure l'inégalité entre les individus au sein de chaque groupe, et la composante inter-groupe, qui mesure l'inégalité entre les différents groupes.

3.2. Quelles sources de données?

Pour décider des sources de données à utiliser pour mesurer l'inégalité, nous devons d'abord choisir le *type d'inégalité* que nous voulons calculer. Le premier choix est de savoir si nous voulons mesurer l'inégalité dans la distribution des revenus ou de la consommation. Selon la définition du Groupe de Canberra, les revenus comprennent les revenus des salariés, les revenus des travailleurs indépendants, les loyers, les revenus de la propriété et les transferts nets reçus. Selon la définition proposée par les économistes Deaton et Zaidi, la consommation comprend les produits alimentaires, les produits non alimentaires, les biens durables et le logement. Les deux approches présentent des avantages: la consommation peut être plus facile à mesurer, en particulier dans les pays dotés d'un important secteur agraire, tandis que le revenu peut être plus facile à définir. En fin de compte, le choix dépend principalement de la disponibilité des données. Toutefois, il est important de se rappeler que les estimations des inégalités basées sur la consommation ont tendance à être plus faibles que les estimations basées sur le revenu, car les individus plus riches épargnent une plus grande proportion de leur revenu (les différences de consommation sont donc moins prononcées que les différences de revenu).

Le deuxième choix concerne la population pour laquelle l'inégalité est mesurée. Faut-il mesurer l'inégalité entre les ménages ou entre les individus? Les estimations basées sur les ménages reconnaissent que les individus d'un même ménage partagent des ressources économiques. D'autre part, les mesures de l'inégalité entre les individus peuvent mettre en évidence le fait que tous les membres d'un ménage n'ont pas nécessairement un accès égal aux ressources communes, compte tenu de leurs différents potentiels de revenus.

Selon les lignes directrices de la base de données de l'UNU-WIDER sur les inégalités de revenu dans le monde, l'inégalité doit être mesurée entre les ménages, en ajustant le revenu de chaque ménage en fonction de sa taille. Dans certains cas, cependant, en particulier lorsque nous ne disposons pas d'informations sur la composition des ménages, l'inégalité peut être calculée au lieu de cela parmi les individus faisant partie de la population active. En général, les estimations modernes de l'inégalité sont basées sur des enquêtes auprès des ménages représentatifs de l'ensemble de la population. Le problème est que ces enquêtes n'ont commencé à être menées en Afrique que dans les années 1950 pour certains pays et beaucoup plus tard (années 1980) pour beaucoup d'autres. Il n'existe donc pas de données de ce type pour étudier l'époque coloniale. Quelles sont donc les sources alternatives à la disposition des chercheurs qui souhaitent mesurer l'inégalité en Afrique avant que les enquêtes sur les ménages ne soient disponibles?

Deux approches se dégagent de la littérature sur l'inégalité coloniale. La première consiste à utiliser les **registres fiscaux** collectés par les gouvernements coloniaux, en particulier à la fin de la période coloniale. Cette méthodologie mesure l'inégalité en calculant la part du revenu total gagnée par les x-pour cent de personnes les mieux rémunérées. Cette approche est intéressante car les tendances en matière d'inégalité ont tendance à être déterminées par ce qui se passe dans la partie supérieure de la distribution. D'autre part, les données fiscales ne sont souvent disponibles qu'à partir de la fin de la période coloniale et ne tiennent pas compte d'une grande partie de la population qui ne payait pas d'impôts sur le revenu (en particulier dans le secteur rural). En outre, pour calculer les parts de revenu, nous avons besoin d'informations sur le revenu total ou le PIB, qui ne peuvent pas toujours être estimées avec précision. Les parts de revenus calculées à partir des registres fiscaux ont été calculées pour l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Cameroun, la Tunisie et plusieurs colonies britanniques par les économistes Alvaredo, Atkinson, Cogneau et Piketty, travaillant pour la plupart à l'École d'économie de Paris. Les étudiants intéressés peuvent consulter le site web de la base de données sur les inégalités mondiales(<https://wid.world/>) pour en savoir plus sur leurs travaux et accéder aux données sur les parts de revenus les plus élevées.

Une autre approche pour estimer l'inégalité des revenus consiste à utiliser des **tableaux sociaux**. Cette méthodologie simplifie la distribution des revenus d'une société en un nombre limité de groupes de revenus, appelés "classes sociales", estimant l'inégalité non pas parmi tous les ménages/individus mais uniquement parmi les groupes identifiés. Différentes sources sont utilisées pour reconstituer le nombre d'individus dans chaque classe sociale et leur revenu, depuis les publications statistiques officielles et les recensements jusqu'aux données qualitatives issues d'études historiques et anthropologiques. La structure sociale de chaque pays

étant différente, le type de sources est nécessairement hétérogène. Le principal avantage de l'approche des tableaux sociaux est qu'elle permet de saisir les revenus de l'ensemble de la population. Toutefois, comme elle attribue le même revenu à tous les membres d'une même classe, elle ne permet pas de prendre en compte les inégalités au sein d'une même classe et ne peut fournir des estimations fiables des inégalités que dans les cas où les tableaux sociaux sont relativement détaillés et où les classes ne se chevauchent pas. Des tableaux sociaux couvrant différentes périodes ont été construits pour l'Algérie, le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Sénégal, la Tunisie et l'Ouganda. Nombre de ces tableaux sont le fruit des efforts du groupe AFLIT- African Long-term Inequality Trends, un réseau de recherche visant à reconstruire les estimations des inégalités dans la région de l'Afrique subsaharienne en utilisant l'approche des tableaux sociaux. De plus amples informations et données sont disponibles sur le site web du réseau (<https://www.aflit.net/>).

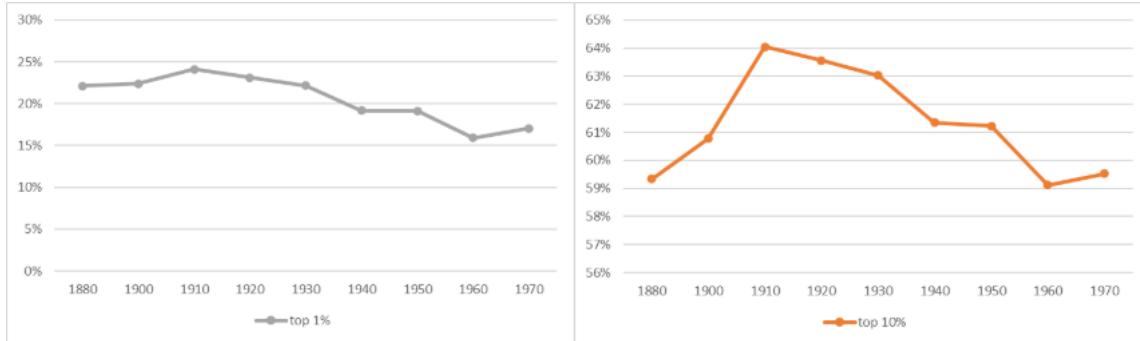
4. L'inégalité des revenus en Afrique sous la domination coloniale: niveaux, tendances et moteurs

Sur la base des informations recueillies à partir des registres fiscaux et des tableaux sociaux, que pouvons-nous dire de l'inégalité des revenus en Afrique pendant la période coloniale?

4.1. Tendances et niveaux d'inégalité des revenus

La figure 1 présente des estimations des parts de revenus gagnées par les 1 pour cent et 10 pour cent d'individus les plus riches en Afrique subsaharienne entre 1880 et 1970. Pendant la période coloniale, en moyenne, les 10 pour cent les plus riches ont gagné environ 61 pour cent du revenu total et les 1 pour cent les plus riches 21 pour cent. Les 90 pour cent les plus pauvres de la population gagnaient moins de 40 pour cent du revenu total. Mesurée par la part des revenus les plus élevés, l'inégalité des revenus était plus importante dans les colonies africaines qu'au Royaume-Uni ou en France. La grande majorité des 1 pour cent de personnes les mieux rémunérées étaient des Européens. Au fil du temps, depuis le début du 20^e siècle, la part des revenus obtenue par les personnes les mieux rémunérées a diminué. Néanmoins, cette évolution est, au moins en partie, le fruit de la convergence entre Européens (au sein et en dehors des 1 pour cent les mieux rémunérés) et moins de la réduction de l'écart de revenus entre Européens et Africains.

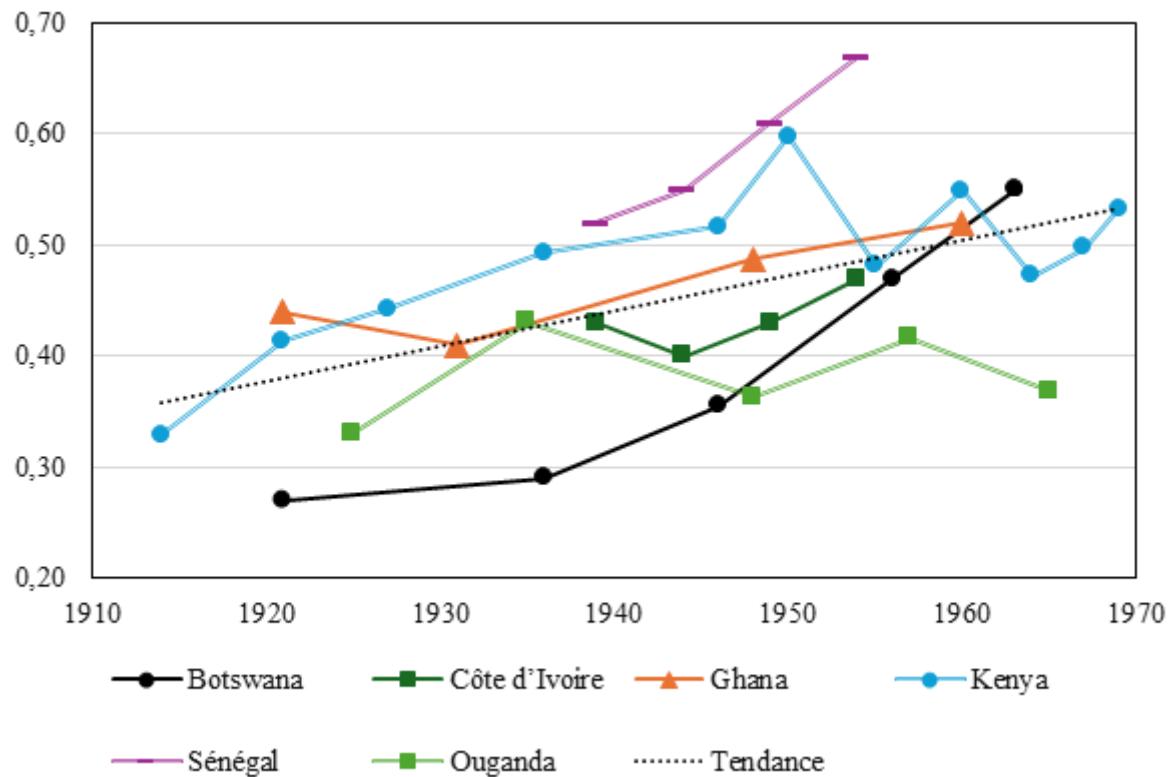
Figure 1: Part des revenus des 1 pour cent et 10 pour cent les plus riches, Afrique subsaharienne



Source: Calculs effectués à partir World Inequality Database (<https://wid.world/data/>).

En effet, les parts des revenus les plus élevés ne nous disent pas grand-chose sur l'évolution des inégalités dans le reste de la distribution des revenus. Pour évaluer pleinement les tendances en matière d'inégalité, nous pouvons nous appuyer sur les indices de Gini calculés à partir des tableaux sociaux, qui sont désormais disponibles pour plusieurs pays. La figure 2 montre les coefficients de Gini pour un échantillon de six colonies entre 1910 et 1970 environ. Le Gini moyen est de 0,46, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale pour la même période (0,41, selon l'UNU-WIDER). La tendance générale est à l'augmentation des inégalités (tendance linéaire positive), d'un Gini d'environ 0,35 au début du 20^e siècle à un Gini de plus de 0,50 au moment de l'indépendance.

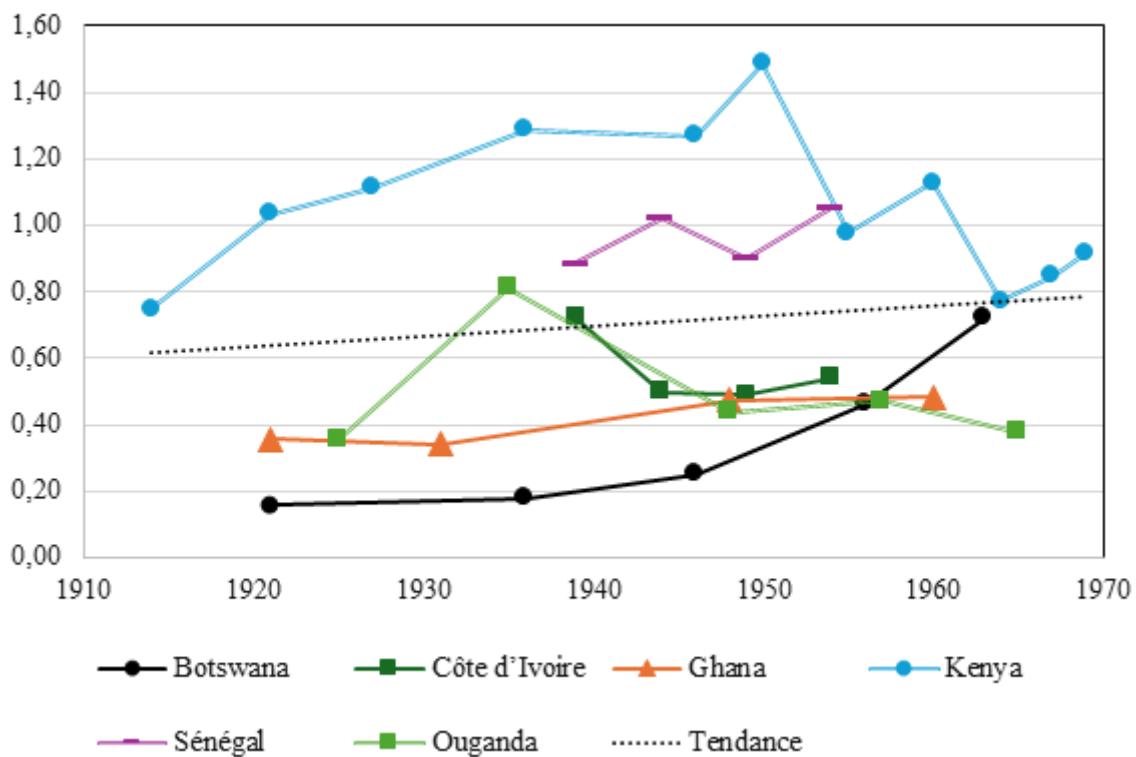
Figure 2: Coefficients de Gini dans un échantillon de colonies



Source: Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023); Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023).

Comment la part des revenus les plus élevés peut-elle diminuer (figure 1) alors que les coefficients de Gini augmentent (figure 2) dans le même temps? N'oublions pas que l'évolution du coefficient de Gini dépend surtout de l'évolution de la part des revenus gagnés par la classe moyenne et non de la part des revenus gagnés par les personnes les mieux rémunérées (voir section 3.1). Ainsi, la part des revenus les plus élevés peut diminuer à mesure que l'inégalité entre les plus hauts revenus et le reste des individus diminue et, dans le même temps, le Gini peut augmenter à mesure que l'inégalité entre la partie moyenne et la partie inférieure de la distribution des revenus s'accroît. En effet, les indices de Theil, qui sont plus sensibles aux changements dans les parts des revenus les plus élevés, montrent également, dans certains cas, une baisse (voir le Kenya, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda dans la figure 3), en accord avec la tendance des parts des revenus les plus élevés.

Figure 3: Indices de Theil dans un échantillon de colonies

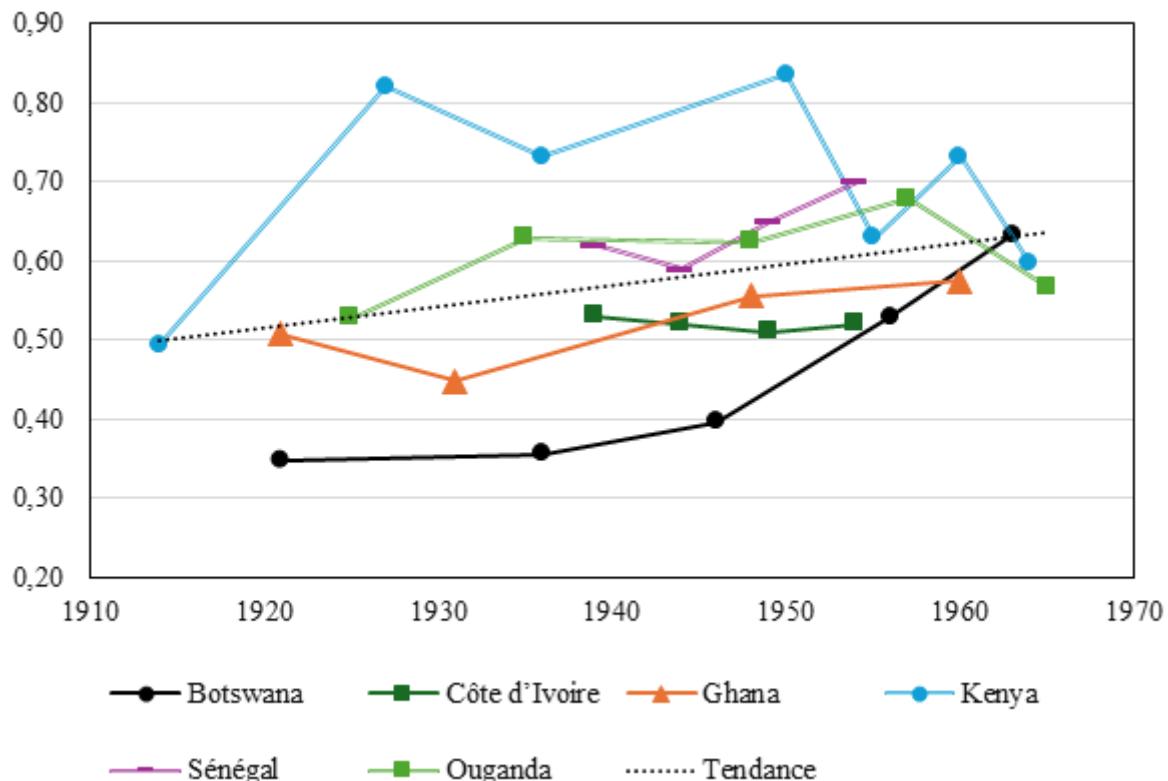


Source: Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023): Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023).

Dans l'ensemble, cependant, les parts de revenus et le Gini suggèrent des niveaux relativement élevés d'inégalité des revenus en Afrique sous la domination coloniale, du moins pour la période considérée. Cependant, comme nous l'avons vu dans la section 3.1, si le Gini augmente, cela ne signifie pas nécessairement qu'une société devient plus inégalitaire. En fait, plus les revenus augmentent, plus les possibilités d'inégalité augmentent. Il n'est donc pas possible de comparer simplement les Gini de deux sociétés ayant des niveaux de revenus différents pour déterminer laquelle est la plus inégalitaire. Pour répondre à cette question, nous pourrions plutôt examiner les *ratios d'extraction de l'inégalité*. La figure 4 les illustre pour le même échantillon de colonies. Entre 1910 et 1970, le ratio moyen d'extraction des inégalités était de 0,57, inférieur à la moyenne des sociétés préindustrielles de 0,77. Néanmoins, la tendance à la hausse

implique que, dans la plupart des cas, les sociétés coloniales africaines ont eu tendance à devenir plus inégalitaires au fil du temps.

Figure 4: Ratios d'extraction des inégalités dans un échantillon de colonies



Source: Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023): Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023).

4.2. Facteurs d'inégalité des revenus

Qu'est-ce qui peut expliquer ces niveaux d'inégalité relativement élevés et croissants? Sur la base de la discussion théorique de la section 2, nous pouvons mettre l'accent sur deux facteurs principaux:

1. Les institutions coloniales
2. Les forces économiques

Les données confirment en effet que les économies coloniales étaient caractérisées par un important différentiel de revenus entre la minorité expatriée à hauts revenus (essentiellement des Européens) et la majorité de la population africaine. Dans les six pays pour lesquels nous disposons d'informations sur la distribution complète des revenus sur la base des tableaux sociaux, présentés dans le tableau 2, les expatriés représentaient moins de 1 à 2 pour cent de la main-d'œuvre mais gagnaient jusqu'à 37 pour cent du revenu total (c'est-à-dire que les expatriés gagnaient entre 19 et 35 fois leur part proportionnelle).

Tableau 2: Part (%) des travailleurs et part des revenus

		Botswana	Ghana	Côte d'Ivoire	Kenya	Sénégal	Ouganda
<i>Part des travailleurs</i>	Salariés expatriés	0.09%	0.04%	0.24%	1.18%	0.71%	0.30%
	Expatrié indépendant	0.00%	0.00%	0.14%	0.54%	0.38%	0.29%
	Salariés africains	10.66%	21.44%	7.17%	19.20%	9.47%	6.89%
	Indépendants africains	89.25%	78.53%	92.45%	79.08%	89.44%	92.53%
<i>Part des revenus</i>	Salariés expatriés	1.71%	0.99%	7.96%	18.08%	17.49%	8.36%
	Expatrié indépendant	0.00%	0.00%	5.21%	18.68%	9.42%	6.02%
	Salariés africains	17.72%	30.83%	9.79%	22.90%	20.63%	9.42%
	Indépendants africains	80.57%	68.18%	77.04%	40.34%	52.47%	76.21%
<i>Période</i>		1921-63	1921-60	1939-54	1914-69	1939-54	1925-65

Source: Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023); Hillbom, Bolt, De Haas & Tadei (2023).

Une partie de cette inégalité raciale peut être attribuée au fait que la plupart des Européens étaient salariés dans le secteur urbain (beaucoup dans l'administration coloniale), tandis que la majeure partie des Africains étaient indépendants et travaillaient dans le secteur agricole. Seule une minorité d'Africains participait à l'économie salariale, et même dans ce cas, leurs salaires n'atteignaient pas ceux des Européens. Par exemple, en 1939, le salaire d'un travailleur qualifié européen au Sénégal ou en Côte d'Ivoire était environ 10 fois supérieur à celui d'un travailleur africain équivalent. Cette différence s'est réduite au fil du temps et, en 1954, les salaires européens étaient environ deux fois plus élevés que les salaires africains.



Les disparités raciales accroissent les inégalités

Source: <https://www.hipuganda.org/>.

Le tableau 2 indique que les salaires élevés versés aux Européens par l'administration coloniale ont encore exacerbé les inégalités raciales. Par exemple, jusqu'en 1930 environ,

l'administration de l'Afrique occidentale française a dépensé environ deux fois plus pour les salaires des 130 plus hauts fonctionnaires français (environ 10 à 20 pour cent des dépenses totales) que pour l'éducation et la santé (environ 5 à 10 pour cent). Cette disparité est d'autant plus importante que ce sont les impôts prélevés sur les Africains qui ont permis de financer la plupart des salaires de l'administration coloniale. En général, les bureaucraties coloniales les plus importantes sont associées à des niveaux élevés d'inégalité. C'est le cas du Sénégal, où se trouvait l'administration de l'Afrique occidentale française. Dans d'autres cas, comme au Kenya, les fortes inégalités s'expliquent par la présence d'une communauté de colons européens relativement importante.

Le deuxième facteur à prendre en compte pour expliquer l'inégalité des Africains pendant la période coloniale est celui des forces économiques, en particulier le rôle joué par le commerce des matières premières. Depuis le milieu du 19^e siècle, les pays africains participent de plus en plus au commerce international en exportant des produits de base tels que l'huile et les amandes de palme, le cacao, les arachides, le coton et le café. L'augmentation des exportations et la progression de la commercialisation de l'économie ont stimulé les possibilités de gagner un revenu. Cependant, tous les groupes sociaux n'en ont pas profité de la même manière, ce qui a accru les inégalités en stimulant les processus d'accumulation de capital.



Bétail

Cacao

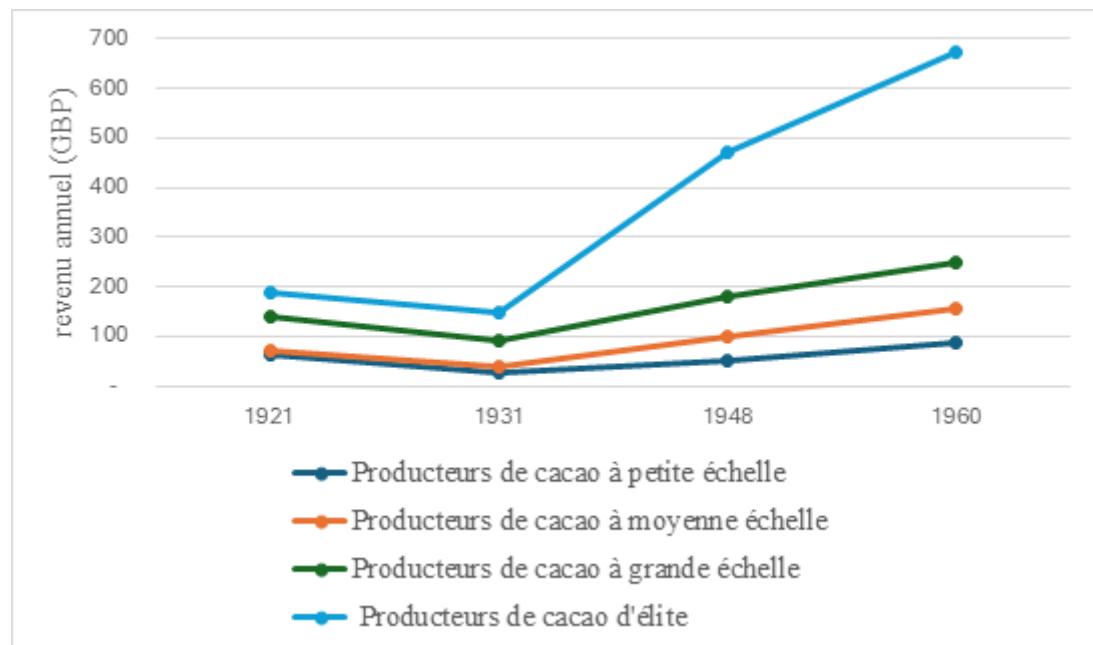
Les opportunités de commercialisation augmentent l'inégalité

Source: Bovins Mahalapye au Botswana (crédit photo: ILRI/Saskia Hendrickx); plantation de cacao au Ghana (crédit photo: [jbdodane](#)).

Les différents produits de base ont affecté le processus d'accumulation du capital de différentes manières. D'une part, les produits à forte intensité de capital, comme le cacao, nécessitent un "investissement en capital" pour planter des arbres et attendre qu'ils arrivent à maturité. C'est pourquoi les grands exploitants du Ghana étaient plus susceptibles de bénéficier de la commercialisation et des exportations, comme l'indique la figure 5. De même, dans le cas du Botswana, seuls les grands propriétaires de bétail pouvaient vendre une partie de leur troupeau pour en tirer un revenu sans réduire la possibilité de le faire à l'avenir (il faut atteindre une certaine taille de troupeau avant de pouvoir vendre du bétail pour en tirer un revenu de manière durable). Dans le cas des minéraux (Congo belge, Rhodésie du Nord et Afrique du Sud), l'investissement en capital requis était encore plus important. Cela a probablement accru les inégalités en concentrant les possibilités de revenus dans un petit nombre d'entreprises. En

revanche, d'autres produits de base, tels que les arachides au Sénégal ou le coton en Ouganda, étaient des cultures annuelles, nécessitaient des investissements en capital moins importants et offraient moins de possibilités de différencier les revenus. Par conséquent, l'inégalité des revenus s'est accrue au fur et à mesure que la commercialisation progressait, en particulier dans les colonies qui exportaient des produits à forte intensité de capital.

Figure 5: Les écarts de revenus se creusent parmi les cultivateurs de cacao au Ghana, 1921-1960



Source: Elaboré à partir d'Aboagye & Bolt (2021).

Dans les cas où les expatriés étaient particulièrement impliqués dans la production ou la commercialisation des cultures d'exportation (comme au Kenya et en Ouganda), la commercialisation a également accru l'inégalité entre les races. En outre, les structures sociales précoloniales ont également influé sur les niveaux d'inégalité pendant la période coloniale. Les sociétés africaines se caractérisaient par différents niveaux de hiérarchie sociale associés à différents niveaux d'inégalité initiale. Dans les sociétés fortement stratifiées, l'élite a bénéficié dans une plus large mesure des opportunités commerciales, ce qui a creusé l'écart de revenu entre l'élite et la majorité de la population.

5. Conclusion

Seulement 30 pour cent environ de l'inégalité mondiale des revenus entre les individus est imputable aux différences de revenu moyen entre les pays, tandis que 70 pour cent est dû aux différences entre les individus à l'intérieur d'un même pays. En outre, l'inégalité au sein d'un pays n'explique pas seulement la plus grande partie de l'inégalité entre les individus, mais peut également affecter les taux de pauvreté et la croissance économique. Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne présente des variations substantielles dans son niveau d'inégalité, allant de sociétés relativement égalitaires en Afrique de l'Ouest à des économies très inégales en Afrique

centrale, orientale et australie. Qu'est-ce qui peut expliquer de telles différences dans les niveaux d'inégalité? Les niveaux d'inégalité actuels peuvent-ils s'expliquer, au moins en partie, par les processus politiques et économiques qui se sont déroulés pendant la période coloniale?

Les théories de l'inégalité pendant la colonisation mettent l'accent, d'une part, sur les institutions coloniales et la présence de colons et de sociétés européennes et, d'autre part, sur les forces économiques, telles que l'émergence du capitalisme et les économies exportatrices de cultures de rente. Pour évaluer ces théories, nous avons d'abord discuté de la manière dont nous pouvons mesurer l'inégalité. Nous pouvons utiliser différents indicateurs tels que l'indice de Gini, les parts de revenus, le ratio d'extraction des inégalités et l'indice de Theil. Chacun de ces indicateurs présente des avantages et des inconvénients, et le choix dépend des aspects de l'inégalité que nous voulons mettre en évidence et des données disponibles. En ce qui concerne les sources, les estimations de l'inégalité pour les périodes coloniales sont souvent basées sur les registres fiscaux, qui nous permettent d'estimer les parts des revenus les plus élevés, ou sur les tableaux sociaux, qui peuvent mesurer l'inégalité sur l'ensemble de la distribution des revenus à l'aide de divers registres quantitatifs et qualitatifs.

Nous avons utilisé des estimations récentes de l'inégalité pour discuter des caractéristiques et des moteurs de l'inégalité des revenus en Afrique pendant la période coloniale. Dans l'ensemble, les disparités de revenus étaient importantes et l'inégalité s'est accrue au cours du 20^e siècle. Deux facteurs ont particulièrement influencé les niveaux et les tendances de l'inégalité:

1. Les institutions coloniales ont créé une structure économique dualiste caractérisée par un secteur formel à hauts revenus (comprenant principalement des travailleurs salariés) et un secteur informel à faibles revenus (comprenant principalement des travailleurs indépendants), la majorité des Européens travaillant dans le secteur formel et de nombreux Africains travaillant dans le secteur informel.
2. Deuxièmement, les forces économiques, en particulier la commercialisation des produits de base destinés à l'exportation, ont créé des possibilités supplémentaires de différenciation des revenus, en particulier parmi les agriculteurs africains. Cependant, l'effet de la commercialisation sur l'accroissement des inégalités n'a pas été le même partout, car il dépendait du type de produits (les produits à forte intensité de capital tendaient à accroître davantage les inégalités), du degré d'implication des expatriés dans la production agricole et les exportations, et des structures sociales locales, les sociétés fortement stratifiées permettant à l'élite de tirer davantage profit des opportunités commerciales.

Questions à étudier

1. Énumérez les avantages et les inconvénients de chacune des mesures de l'inégalité que nous avons examinées (Gini, Theil, parts de revenus et ratio d'extraction de l'inégalité).

2. Quelles sont les principales tendances en matière d'inégalité des revenus en Afrique pendant la période coloniale?
3. Observez-vous des différences entre les colonies?
4. Quels facteurs peuvent expliquer ces tendances et ces différences?
5. Chaque élève doit lancer un dé. Le chiffre obtenu correspond à votre revenu. Calculez Gini, Theil, la part des 10 pour cent supérieurs, le ratio 20:20, le ratio de Palma et le ratio d'extraction des inégalités de la classe "distribution des revenus" (pour l'IER, supposez que le revenu de subsistance est égal à 1). Remarque: pour répondre à cette question, vous devez lire l'annexe.

Exercice de discussion

Considérons deux sociétés. Dans la société A, le revenu annuel moyen est de 12 000 \$, les 10 pour cent d'individus les plus riches gagnent 90 000 \$ et les 10 pour cent les plus pauvres gagnent 1 000 \$. Dans la société B, le revenu moyen est de 6 000 \$, les 10 pour cent les plus riches gagnent 30 000 \$ et les 10 pour cent les plus pauvres gagnent 2 000 \$. Quelle société préférez-vous? Pourquoi? Essayez avec différents niveaux et répartitions de revenus.

Lectures suggérées

Aboagye, P. and Bolt, J. (2021). Long-Term Trends in Income Inequality: Winners and Losers of Economic Change in Ghana, 1891-1960. *Explorations in Economic History* 82:101405.

Alvaredo, F., Cogneau D., and Piketty, T. (2021). Income inequality under colonial rule. Evidence from French Algeria, Tunisia, Cameroon, and Vietnam, and comparison with the British Empire 1920-1960. *Journal of Development Economics* 152 102680.

Alvaredo, F., and Atkinson, A. B. (2022). Top incomes in South Africa in the twentieth century. *Cliometrica* 16: 477–546.

Bolt, J. and Hillbom, E. (2016). Long-term trends in economic inequality: lessons from colonial Botswana, 1921–74. *Economic History Review* 69: 1255-1284.

De Haas, M. (2022). Reconstructing income inequality in a colonial cash crop economy: five social tables for Uganda, 1925-1965. *European Review of Economic History* 26 (2): 255-283.

Frankema, E., De Haas M., Van Waijenburg, M. (2023). Inequality regimes in Africa from pre-colonial times to the present. *African Affairs* 122: 57–94.

Hillbom, E., Bolt, J., de Haas M., and Tadei F. (2023) Income inequality and export-oriented commercialization in colonial Africa: evidence from six countries. *Economic History Review*, <https://doi.org/10.1111/ehr.13304>.

Bases de données et rapports proposés

African Long-Term Inequality Trends, <https://www.aflit.net/>.

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., and Zucman, G. (2021) World Inequality Report 2022.
World Inequality Lab.

UNU-WIDER World Income Inequality Database, <https://www.wider.unu.edu/data>

World Bank Open Data, <https://data.worldbank.org/>

World Inequality Database, <https://wid.world/data/>

A propos de l'auteur



Federico Tadei est maître de conférences au Département d’Histoire Économique de l’Université de Barcelone. Ses recherches visent à comprendre comment les événements historiques et les institutions ont façonné les trajectoires de développement des pays africains, en mettant l’accent sur le commerce et l’inégalité. Il a notamment étudié la structure et les effets à court et à long terme des politiques commerciales coloniales en Afrique britannique et française, ainsi que le rôle joué par les institutions coloniales et le développement économique dans l’inégalité des revenus.